

Plaisir d'**H**abiter

N°4

AVRIL 2015

CONVIVIALITÉ

Le hall de la résidence en fête !

Réunir des habitants de 8 mois à 82 ans, c'est la magie des fêtes de fin d'année. Manches relevées, sourire aux lèvres et pinceau à la main, le 3 décembre dernier, les habitants de la résidence Port Charmeil à Vichy ont transformé des boules de polystyrène en jolies boules de Noël habillées de vert, de rouge ou de paillettes. Proposée par France Loire, cette animation invitait les habitants à embellir le hall de la résidence le temps des fêtes. ♦

Une idée d'animation ? Contactez votre agence France Loire ou envoyez un email à projetanimation@franceloire.fr



INFO TRAVAUX À VENIR

REMPLACEMENT DES MENUISERIES

→ MOLINET
Résidence Les Vignes

→ MONTLUÇON
Résidence du Châtelet

REMPLACEMENT DES MENUISERIES ET DES FERMETURES

→ AINAY-LE-CHÂTEAU
Clos Les Recollets

→ GANNAT
Résidence de La Tour

→ MEAULNE
Clos Deux rivières

→ THENEUILLE
Clos La Modière

REMPLACEMENT DES PORTES D'ENTRÉE

→ DOMERAT
Clos Chantoiseau

→ ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS
Clos Les Grégatières

INSTALLATION VMC

→ BAYET
Clos Les Tilleuls

ÉCONOMIE & ÉCOLOGIE

Réduire sa facture en pensant à l'environnement, c'est possible !

Réaliser des économies tout en respectant son environnement, le défi est majeur. Pour le relever, l'équipe de l'agence France Loire de Moulins en partenariat avec une animatrice de la Régie Moulins Sud a proposé deux ateliers gratuits, aux locataires de pavillons à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Cette animation proposée dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) a permis aux 15 participants d'évoquer des points d'amélioration pour leur pavillon et aussi de découvrir de nombreux conseils, astuces et éco-gestes simples et malins ! ♦



Les participants ont été très satisfaits du contenu de l'atelier, des kits éco-gestes et des produits distribués en fin d'intervention (multiprises avec interrupteur, mousseur, ...).

Sandy Coppola,

conseillère en insertion socioprofessionnelle
à la Régie Moulins Sud.

RENCONTRE



Mathieu Peyrat,
analyste économies de charges



De petits gestes pour économiser

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un robinet qui goutte
=
5 litres/heure consommés
=
15 €/mois en plus
sur la facture

Préférez une douche
de 5 minutes
en arrêtant l'eau
pour vous savonner.



15 min
de douche
=
3 fois plus
d'eau
qu'un bain

Quelles sont vos missions ?

Mes missions consistent à analyser les charges locatives par postes de dépenses : eau chaude, eau froide, énergie, ..., identifier les résidences où les charges sont plus élevées que la moyenne, les signaler aux services techniques et commerciaux puis, suivre la réalisation des plans d'actions décidés. J'accompagne également les habitants dans la maîtrise de leurs charges.

Qu'avez-vous mis en place pour les habitants ?

Chaque année, lors de la régularisation de charges, lorsque je repère des niveaux de consommation préoccupants par rapport à la composition d'un foyer, je propose des solutions personnalisées aux locataires identifiés. Je les informe sur les dispositifs d'aides financières dont ils peuvent bénéficier (le Tarif Spécial de Solidarité gaz naturel, etc.) et leur délivre des conseils personnalisés pour les aider à réduire leurs consommations d'eau

et d'énergie. Par exemple, utiliser des ampoules basse consommation ou arrêter les veilles des appareils électroménagers et audiovisuels.

J'agis aussi en amont. Un système de télé-relève a été installé sur les compteurs d'eau de la plupart des résidences. Dès qu'une consommation continue est détectée sur une période de plusieurs jours, je suspecte alors une fuite et j'alerte le locataire. Ce dernier doit ensuite contacter le prestataire agréé identifié dans son contrat de robinetterie.

Quel est l'enjeu de cet accompagnement quotidien ?

Accompagner et suivre les locataires leur permet de mieux connaître leurs consommations, d'adapter leurs comportements et de réaliser des économies. Cela répond également à l'engagement envers les habitants, pris par France Loire, de mener une politique générale de Qualité de service et de Responsabilité sociale et environnementale. ♦

SERVICE

Bien assurer son logement !

Parce que les imprévus et les accidents dans un logement font partie de la vie quotidienne, la loi impose à tout locataire de souscrire à une assurance multirisque habitation dès l'emménagement. Pour s'en assurer, une attestation est demandée par le bailleur à l'entrée dans les lieux et chaque année par la suite. ♦

AVRIL
J'envoie
mon attestation
d'assurance à
France Loire.



VOUS N'AVEZ PAS SOUSCRIT UNE ASSURANCE ?

Vous risquez une résiliation de votre contrat de location. Toutefois, la loi autorise France Loire à souscrire une assurance pour le compte du locataire. Mais elle couvre uniquement les dommages causés à l'immeuble à la suite d'incendie, d'explosion ou de dégâts des eaux. Elle ne remboursera pas le contenu de votre logement (mobilier, vêtement, etc.) et ne couvrira ni le vol ni le vandalisme ni les dommages causés à vos voisins, que vous soyez responsable ou victime. De plus, toute autre personne vivant dans votre logement ne sera pas protégée pour les actes de vie privée.

Votre loyer, à quoi sert-il ?

Le montant de votre loyer est calculé à partir de la surface du logement. Il est régi par des textes législatifs et réglementaires spécifiques au logement social. Il peut être révisé au 1^{er} janvier de chaque année et cette révision est basée sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL) . ♦

VOTRE LOYER PERMET DE :

- Rembourser les emprunts contractés pour construire et/ou réhabiliter votre logement.
- Effectuer l'entretien et l'amélioration de votre habitat.
- Régler la taxe foncière.
- Régler les frais de fonctionnement et de gestion de France Loire.



INFOS PRATIQUES

- **Conservez vos avis d'échéance**
Ils justifient que le règlement de vos loyers précédents est à jour. Ils vous seront demandés par la Caisse d'Allocations Familiales pour bénéficier (ou renouveler) les aides au logement auxquelles vous auriez droit.
- **Travaux d'économie d'énergie**
Dans le cadre de travaux destinés à économiser l'énergie, après concertation avec vous ou vos représentants, une contribution financière au partage des économies de charges peut être envisagée.

ÉLECTIONS

A voté !

Tous les 4 ans, vous votez pour élire vos représentants au sein du Conseil d'Administration de France Loire.

ONT ÉTÉ ÉLUS EN DÉCEMBRE 2014

Gérard Bouchand
Confédération Nationale du Logement - CNL

Claude Leniaud
Confédération Générale du Logement - CGL

Renaud Piedallu
Association pour l'INformation et la DEfense des CONSommateurs SALariés - INDECOSA-CGT 18



PARTICIPER
à la gouvernance et aux prises de décisions de la société

REPRÉSENTER
les locataires et défendre leurs intérêts

Des représentants, pour faire quoi ?

Ils participent aux décisions majeures de France Loire au même titre que les représentants de l'État, les actionnaires ou les collectivités locales. En plus du Conseil d'Administration, vos représentants sont présents au sein des commissions d'attribution de logements et des conseils de concertation locative. ♦



OBJECTIF : DIALOGUER !

Quatre fois par an, en plus de rendez-vous réguliers, France Loire et vos représentants se réunissent lors d'un conseil de concertation locative pour échanger et débattre sur les préoccupations communes comme les charges locatives, les services, les travaux... Des projets et actions concrètes sont ensuite mis en œuvre.

Par exemple, depuis 2013, les représentants des locataires sont associés à l'évaluation des services de France Loire (propreté des parties communes, joignabilité en cas d'urgence technique,...), habituellement réalisés par un organisme spécialisé. Cet autre regard permet d'affiner les connaissances de vos attentes et besoins.

CADRE DE VIE

Chouchoutez votre jardin !

Parce que le printemps est de retour et parce que c'est le moment de prendre soin de votre jardin, **petit rappel des bons gestes d'entretien à votre charge : taille des arbustes et des haies, élagage des arbres et tonte de la pelouse.**

Et pour profiter au maximum des plaisirs de votre jardin, évitez d'y stocker des objets encombrants (épaves, matériels divers, etc...). Une déchèterie peut les accueillir. ♦



INFO PRATIQUE

Je souhaite poser un grillage, un portail ou portillon, des canisses ou toute autre installation type abri de jardin, je demande l'accord écrit de France Loire avant toute pose.

QUESTIONS / RÉPONSES

OÙ PUIS-JE TROUVER TOUS LES NUMÉROS UTILES ?

Accédez aux numéros utiles de vos interlocuteurs France Loire et des entreprises pour les équipements sous contrat d'entretien, dans votre espace clients sur www.franceloire.fr. Si vous habitez dans une résidence, retrouvez aussi les numéros utiles dans votre hall.

JE SOUHAITE MODIFIER MES COORDONNÉES BANCAIRES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Adressez votre nouveau RIB à votre agence, de préférence avant le 20 de chaque mois. Deux mandats de prélèvements vous seront envoyés à réception de votre RIB. Remplissez et signez les deux documents. Conservez-en un et retournez l'autre à votre agence pour la mise en place du prélèvement (avant le 20). ♦

AU QUOTIDIEN

BIEN CHEZ MOI, BIEN DANS MA RÉSIDENCE !

J'ai besoin d'espace

Est-ce que je peux entreposer mes chaussures ou mon sac d'ordures ménagères sur le palier devant la porte de mon logement ? Ou bien mon vélo dans le hall d'entrée ?

NON

Pour des raisons de sécurité, les espaces communs doivent rester libres d'accès. ♦



ENVIE D'ACHETER LA MAISON QUE VOUS HABITEZ ?*

**+ de 300 locataires
sont devenus
propriétaires avec
France Loire.**

LES + DE FRANCE LOIRE

- Un accompagnement personnalisé
- Des prix de vente réglementés et préférentiels
- Des garanties gratuites de rachat et de relogement

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Antoinette Valnon
04 70 99 65 45
avalnon@franceloire.fr

Angélique Drieu
04 70 28 72 82
adrieu@franceloire.fr

*Conformément à la politique de vente définie par le Conseil d'Administration de France Loire et sous réserve d'acceptation du dossier par un établissement financier.

VOS CONTACTS UTILES

AGENCE MONTLUÇON	04 70 28 81 70
AGENCE MOULINS	04 70 48 22 80
AGENCE VICHY	04 70 31 27 56
URGENCE TECHNIQUE GRAVE	09 70 809 300

Hors horaires d'ouverture d'agence - Permanence téléphonique

Plaisir d'Habiter

Publication à destination des locataires de France Loire. Dépôt légal et parution ISSN 2425-2751
Siège 33 rue du Fbg de Bourgogne | 45005 Orléans Cedex 1
www.franceloire.fr | magazine@franceloire.fr
Directeur de la publication Laurent Lorrillard
Responsable de la rédaction Service Communication
Design graphique et réalisation Julio Gallegos • www.jul.fr
Crédits photos Fotolia • F.Stomps • Impression Prévost Offset